

Mise en œuvre du SRCE CPO thématique





Compte-rendu de la première réunion du groupe agriculteurs de Bièvre-Valloire

26 janvier 2017 (13h30-16h30), locaux de Bièvre Isère Communauté à St-Etienne de St-Geoirs

Rédaction du compte-rendu : ISARA-Lyon

PARTICIPANTS

Agriculteurs:

Pierre BARRAL-BARON

André DURAND

Pierre GUILLERMIN (GAEC de la Ribella)

Guillaume JAY (GAEC du Rocher)

Laurent CHRISTIAN

Raymond MERLOZ

Norbert PEJOT

Adrien RABALLAND

Jean ROBIN-BROSSE, élu Chambre d'Agriculture de l'Isère

Pierre THUILLIER

Thierry VIAL

Animateurs:

Claire HEINISCH, Benoit SARRAZIN et Julie DELCLAUX, ISARA Lyon Mélanie HOVAN et Claude JANIN, Chambre d'Agriculture de l'Isère

Excusés:

Nicolas COMBE, Pascal JAY, Cédric NIVOLLET, Jean-Paul THUILLIER

OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE LA REUNION

Objectifs de la réunion :

- Démarrer ou entretenir une **relation de long terme** entre le projet « perméabilité » et ses partenaires locaux (ISARA-Lyon et Chambre d'Agriculture de l'Isère) d'une part, et des agriculteurs du territoire de Bièvre-Valloire d'autre part.
- Recueillir et générer des échanges sur les visions des agriculteurs sur les points forts et faibles du territoire en matière de biodiversité.







 Identifier les zones d'intérêt, ou au contraire critiques, pour les agriculteurs en matière de biodiversité sur le territoire.

<u>Déroulement : une réunion en trois temps</u> (voir PPT en annexe)

1^{er} temps : présentation et échanges autour du projet

- Présentation des animateurs de la réunion
- Présentation du projet « perméabilité des espaces agricoles » par l'ISARA
- Intervention de la Chambre d'Agriculture de l'Isère : présentation des raisons de son engagement dans le projet
- Tour de table des agriculteurs : présentation rapide de chacun et de ses motivations pour participer au projet, et questions éventuelles sur le projet

2ème **temps** : atelier sur les « points forts » et « points faibles » en matière de biodiversité et d'agriculture sur le territoire

Objectifs:

 Recueillir et partager les connaissances et les visions des agriculteurs sur les points forts et les points faibles du territoire en matière de biodiversité, à différentes échelles

Méthode d'animation:

• Utilisation de **post-it à remplir pour chaque agriculteur** (3 points forts et 3 faibles), puis **mise en commun et mise en relation** sur paperboard **et discussion** (*voir photos en annexe 1*)

3ème **temps** : atelier sur les zones remarquables ou critiques en matière de biodiversité sur le territoire Objectifs :

• Recueillir et partager les connaissances et les visions des agriculteurs sur les zones favorables ou critiques en matière de biodiversité sur le territoire

Méthode d'animation:

• Utilisation de la **carte aérienne du territoire** pour localiser les zones favorables ou critiques en matière de biodiversité (voir photo en annexe 2)

RAISONS ENONCEES PAR LES AGRICULTEURS DE LEUR PARTICIPATION AU GROUPE

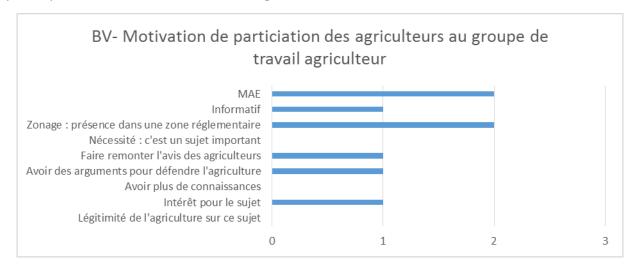
Parmi les motivations exprimées par les agriculteurs, il ressort l'idée **d'améliorer l'image** de l'agriculture, de **s'informer**, de faire **remonter l'avis** des agriculteurs à la Région et de **l'intérêt** pour le sujet : « Je suis venu à l'écoute des prochains projets. » ; « Ce qui est intéressant c'est aussi de changer







un peu l'opinion du monde extérieur sur l'agriculture »



Les agriculteurs se sont assez peu exprimés sur leur motivation à participer. Il semble qu'il y ait eu une certaine confusion sur les raisons de la présence des agriculteurs dans ce groupe de travail. En effet certains pensaient être présents et avoir été « sélectionnés » parce qu'ils ont contractualisé des MAE. D'autres sont présents car leur exploitation se trouve sur une zone spécifique (réserve naturelle du Grand Lemps, zone de captage) et pensent que c'est pour cette raison qu'ils ont été conviés.

Dans les faits, les agriculteurs ont été contactés par l'intermédiaire des partenaires locaux du projet « perméabilité des espaces agricoles » (chambre d'agriculture, LPO Isère, CEN Isère), ce qui a pu orienter la sélection des premiers contacts. En effet, les contacts ont été pris au moment où la chambre d'agriculture et la LPO Isère réalisaient les diagnostics PAEC auprès des agriculteurs intéressés. Par conséquent, la première liste de contact proposés contenaient plusieurs agriculteurs ayant réalisé des diagnostics PAEC. Quant au CEN Isère, son réseau d'agriculteurs est localisé essentiellement sur la réserve naturelle du Grand Lemps, ce qui explique que des agriculteurs de ce secteur aient été contactés. Toutefois, l'ISARA et ses partenaires se sont attachés à diversifier la liste des contacts potentiels, afin que le groupe soit composé d'agriculteurs ayant des profils différents. Quoiqu'il en soit, avoir souscrit des MAE, avoir fait un diagnostic PAEC ou appartenir à des zones faisant l'objet de réglementations spécifiques (réserve naturelle, zone de captage) ne sont pas des critères pour participer ce groupe de travail : seul compte l'intérêt des agriculteurs pour participer au projet « perméabilité ».

POINTS POSITIFS ET NEGATIFS EN MATIERE DE BIODIVERSITE ET D'AGRICULTURE

1. ANALYSE GLOBALE DE L'ATELIER

4 types d'informations ont été recueillis :

- Le territoire
- Les pratiques agricoles







- Les zones remarquables ou critiques en matière de biodiversité
- Les facteurs qui influencent les pratiques des agriculteurs

En ce qui concerne la **biodiversité**, environ la moitié des éléments cités par les agriculteurs du groupe sont positifs, contre une autre moitié d'éléments négatifs.

En ce qui concerne l'agriculture, la plupart des éléments cités sont négatifs (plus de 80%).

Les agriculteurs se remettent beaucoup en question et **ne se sentent pas forcément experts** sur les sujets évoqués. Ainsi, **ils renvoient souvent à d'autres acteurs** (LPO, CEN) les questions qui leur ont été posées pendant les ateliers concernant la biodiversité.

Certaines espèces animales et végétales sont mal perçues (ambroisie, renouée du Japon, busards, rats, renards, chevreuils, cerfs, loups, lapins, tiques, campagnols). Cette biodiversité est considérée comme nuisible, pour les cultures et les élevages. Ce sont aussi des réservoirs de maladies, pour les cultures, pour les animaux d'élevage et même pour l'espèce humaine (exemple des tiques).

La biodiversité, c'est aussi la **biodiversité domestique** sur l'exploitation. En ce qui concerne la **biodiversité végétale**, les agriculteurs la mentionnent comme **positive** (assolement diversifié, méteils, prairies multi-espèces etc.). En revanche, ils constatent un **manque de biodiversité domestique animale** sur les exploitations, notamment en termes de races (une seule race par espèce pour les bovins, les ovins et les abeilles).

Beaucoup de sujets évoqués concernent le **passé**. Les agriculteurs comparent avec les situations précédentes.

Les agriculteurs du groupe ont une **approche esthétique du paysage**. Ils parlent de leur perception du paysage, en particulier des couleurs. « On voit toutes les couleurs ! À la fois du bois, des cultures... » « La présence du maïs permet d'avoir des zones vertes en été. » Plus généralement, les agriculteurs ont beaucoup évoqué le **paysage** (à l'échelle du territoire et à l'échelle des exploitations) **et sa diversité** comme une spécificité du territoire et un atout pour la biodiversité (polyculture-élevage, présence de prairies, assolement diversifié, zones vallonnées etc.) « la diversité des paysages participe à la biodiversité. Si on avait quelque chose d'uniforme de partout, il y aurait moins de biodiversité. »

Les éléments énoncés par les agriculteurs peuvent être classés de deux manières différentes :

- Selon l'échelle : les éléments cités pouvaient concerner l'échelle de l'exploitation, celle du territoire, ou des échelles plus larges (nationale ou européenne, notamment en ce qui concerne les réglementations et politiques publiques)
- Selon la thématique des sujets abordés : ceux-ci ont été de nature agronomique, géographique (milieu, relief, climat, organisation du foncier, aménagements), politique (réglementations et politiques publiques), et enfin socio-économique.







À l'échelle de l'exploitation, les agriculteurs considèrent que l'agriculture crée et entretien la biodiversité. « On est indispensable au tissu rural, parce que c'est nous qui faisons la biodiversité en fait. S'il n'y a pas d'agricole, il n'y a pas de biodiversité ». Ainsi ce qui nuit à l'agriculture (certaines réglementations par exemple), nuit à la biodiversité. « Les contraintes qu'on impose aux paysans elles se retrouvent imposées aussi à la faune sauvage. »

Le <u>territoire</u>, lorsqu'il est appréhendé au travers des zones protégées et des dégâts de la faune sauvage, est perçu assez négativement pour l'agriculture. En outre, à certains endroits la pression foncière est importante et vient grignoter des terres agricoles. « La trajectoire c'est la leur de toute façon, c'est les financiers, c'est pas la nôtre ». « L'agriculture n'a aucun poids ». « Ils s'en foutent de nos haies, de nos arbres! » Au contraire, de par l'agriculture il est positif pour la biodiversité.

Les <u>échelles plus larges</u> sont évoquées manière négative. Les agriculteurs estiment que les réglementations manquent de cohérence. « C'est pratiquement ingérable, même avec toute la bonne volonté que l'agriculteur veut bien y mettre. »

Les agriculteurs du groupe ont fait quelques propositions pour améliorer la prise en compte de la biodiversité en agriculture. En particulier :

- Ils ont souligné un besoin d'accompagnement technique et financier sur les techniques et les outils permettant de mettre en œuvre des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité « C'est vrai que moi je me sens mal formé pour utiliser une herse étrille, une houe, une bineuse, un truc comme ça parce que, on n'est pas assez habitué peut-être, manque de formation. Et je disais aussi manque de financements parce que c'est des outils qui coûtent très cher, et que si on veut faire un effort, tout le monde pourrait trouver son compte, et donc ou pourrait avoir des financements publics. »
- Plutôt que des remembrements imposés, les agriculteurs seraient favorables à des réaménagements fonciers sur une base volontaire « entre paysans », et qui prennent en compte la biodiversité

2. ACCORDS ET DESACCORDS SUR LES SUJETS ABORDES

La très grande majorité des sujets abordés pendant la réunion ont été consensuels. Ainsi, les agriculteurs étaient d'accord sur la majorité des points forts et points faibles en matière de biodiversité et d'agriculture. Les deux points d'accord majeurs ont été les suivants : d'une part l'agriculture crée et entretient la biodiversité, d'autre part la biodiversité ce sont aussi des nuisibles.

Les sujets sur lesquels les membres du groupe n'étaient pas tous d'accord ont été les suivants. Le







premier concerne la pression urbaine : certains font état d'une forte pression urbaine quand d'autres, à l'inverse, constatent une déprise foncière. Il ressort que la pression urbaine est forte à proximité des grands axes (autoroute, axe de Bièvre), contrairement aux villages et secteurs plus isolés. Le second concerne les raisons (météo, mauvaise régulation, type de milieu, type de culture etc.) permettant d'expliquer la prolifération de sangliers.

3. INFORMATIONS ECHANGEES SUR LE TERRITOIRE

Biodiversité

- Nuisibles et espèces invasives :
 - Beaucoup de sangliers dans les coteaux, mais également dans la plaine, ce qui est plus récent « Le monde paysan le subit et on n'a peu de moyens de pouvoir lutter contre ce fléau » ; « Ah oui oui maintenant, nous avant [sur la plaine] on ne connaissait pas, on ne savait pas ce que c'était qu'un sanglier. »
 - Autres espèces nuisibles/invasives citées : ambroisie, renouée du Japon, rats, renards, chevreuils, cerfs, loups, lapins, tique, campagnols
- Gibier : constat d'une diminution de certaines espèces de gibier telles que les perdrix et les faisans
- Haies: sur la plaine, il y a eu destruction des haies dans le passé. Depuis il y en a qui ont été replantées, mais pas partout. Il est plus difficile de mettre des haies en plaine car tout le monde n'est pas toujours d'accord « Mais de toute façon on veut garder des haies, on veut des haies, mais c'est pas les gens qui ont des haies qu'il faut convaincre de les garder et de les entretenir. Si on veut en avoir plus, il faut convaincre les autres ». En revanche, nombreuses haies sur les coteaux car utiles à plusieurs niveaux, notamment pour lutter contre l'érosion dans les zones de forte pente « C'est vrai que chez nous, les haies sont beaucoup plus présentes parce qu'elles ont un rôle écologique pour tenir les bordures, parce qu'on a beaucoup de pente. Donc on laisse une haie pour que les racines tiennent le sol »

Pollution et environnement

• La plaine de Bièvre est située dans le périmètre du plan de protection atmosphérique de Grenoble. A ce titre, interdiction de brûlage des déchets végétaux => cela pose des problèmes de gestion des haies aux agriculteurs, sur le devenir des résidus d'élagage (d'autant plus que des MAEC d'entretien des haies ont été engagées).

Agriculture

• Diversité des productions à l'échelle de l'exploitation et à l'échelle du territoire : élevage, grandes cultures (pour la vente et pour l'alimentation animale), beaucoup d'exploitations en







polyculture-élevage, mais aussi vergers (noyers)

- Evolutions de l'agriculture sur le territoire
 - Diminution du nombre d'agriculteurs et agrandissement des exploitations
 - Diminution de l'élevage
- Parcellaire: petit sur les coteaux + pente => travail plus difficile, que ce soit au niveau de la parcelle ou au niveau de la gestion des haies et bordures

Géographie

- Une grande diversité de milieux sur le territoire : diversité du relief, pentes enherbées, plaine cultivée, surfaces boisées, zones humides « [...] ce qui permet d'avoir tout type de vie, d'animaux, aussi bien aquatique que terrestre, tout ce qu'on peut imaginer »
- Urbanisation:
 - Développement de zones industrielles => disparition de bonnes terres agricoles
 - Pression foncière sur certaines communes (par exemple Chabons, Apprieu) alors que sur d'autres c'est l'inverse (cas par exemple de Châtenay qui connaît une déprise foncière, revenu moyen de 900 €, maisons ne se vendent pas)
 - Proximité des urbains et des zones d'activités => déchets jetés dans la nature, que l'on retrouve en bordure de parcelle, les agriculteurs sont obligés de ramasser les déchets « Et aujourd'hui ça a un peu changé et on se retrouve avec toutes les canettes de bières au bas.
 [...] Moi avant de faucher une parcelle qui est en bordure de route, je prends mon seau et je ramasse tout. »
- Grands aménagements :
 - Nombreux (autoroute, axe de Bièvre, chemin de fer)
 - Peut-être projet d'extension de l'axe de Bièvre (rallongement et élargissement à 3 voies)
- Utilisation de l'espace par d'autres activités économiques :
 - Carrières sur les secteurs d'Izeaux et Sillans. Sur Izeaux il y aurait un projet d'une nouvelle carrière de 200 ha, qui descendrait à 40 mètre de profondeur
 - Sur les Chambaran : camp militaire et zone d'entrainement des pilotes de paquebots
 - Roybon : projet de Center Parc qui génère des conflits sur le territoire

Réglementation et politiques publiques

- Zonages réglementaires :
 - Réserve naturelle du Grand Lemps => non chassée
 - A priori pas de zone agricole protégée (ZAP) sur le territoire
- Territoire qui appartient au SCOT de la Région Urbaine Grenobloise => volonté d'éviter la conurbation







Dynamiques et relations avec les autres acteurs sur le territoire

Chasse

- Les agriculteurs du groupe estiment que le sanglier n'est pas assez régulé par les chasseurs : « Ils [les sangliers] sont protégés par les chasseurs aussi » « Il y a peut-être un manque de volonté de la part de la chasse de réguler suffisamment ».
- Il y a des chasseurs qui viennent de loin (départements 83 et 84) pour chasser les alouettes... et aujourd'hui il y en a moins qu'avant
- Les chasseurs du territoire constatent qu'il y a moins de gibier à plumes qu'avant (perdrix, faisans)

LPO

- Acteur bien connu par les agriculteurs => pendant l'atelier, les agriculteurs ont cité plusieurs espèces d'oiseaux ou fait part de leurs observations sur les différences d'espèces selon les secteurs. Ils renvoient spontanément à la LPO dès qu'il s'agit d'entrer dans le détail des espèces.
- Relations difficiles avec certains agriculteurs : « [...] ils sont venus contrôler si on n'avait pas laissé des grains partout [en référence à l'utilisation de blés traités à la bromadiolone contre les campagnols] Moi j'ai téléphoné à la LPO, ça s'était mal passé! »
- CEN: conflits avec certains agriculteurs sur la délimitation des zones humides « C'est le problème d'avoir des lois qui permettent à des associations militantes de faire des classements sans que l'individu puisse se défendre »

Histoire du territoire

Agriculture

- Evolution du paysage suite à l'introduction du maïs : avant (il y a 3 ou 4 générations) il n'y avait pas de maïs sur la plaine, en juillet tout était moissonné et il n'y avait pas de vert sur la plaine en été.
- Avant (il y a 1 ou 2 générations) il n'y avait pas de tiques, maintenant il y en a beaucoup
- Auparavant il y avait des vignes partout. Chacun avait sa parcelle de vigne, surtout sur les coteaux. Aujourd'hui elles ont disparu et les coteaux trop pentus pour permettre l'utilisation de machines sont abandonnés
- Auparavant, la plaine était forestière
- Origine du nom « les Chambaran » => vient de « champs bons à rien » ce qui explique qu'il n'y ait pas de « s » à la fin

• Remembrements:

- OUI : Saint Hilaire de la Côte, Saint-Etienne de Saint-Geoirs, Saint Siméon, Colombe, Sillans
- NON: La Frette, Beaucroissant, Saint Hilaire







4. FACTEURS INFLUENÇANT LES PRATIQUES AGRICOLES ET, PAR CONSEQUENT, LA BIODIVERSITE (A L'ECHELLE DES EXPLOITATIONS OU DU TERRITOIRE) ENONCES PENDANT LA REUNION

Facteurs géographiques (milieu physique, organisation du parcellaire, aménagements)

- Relief:
 - Varié (plaines + coteaux), ce qui entraîne une diversité agricole
 - Sur les pentes, maintien des haies pour limiter l'érosion

Réglementations et politiques publiques

- Conduite des prairies de l'aéroport réglementées : zéro fertilisation, simplement fauchées => constat d'une présence de nombreux oiseaux, espèces spécifiques, différentes d'ailleurs dans la plaine
- Entretien des fossés « plus ou moins interdit », mais certains le font quand même car nécessaire pour maintenir les parcelles en bon état (i.e. pour ne pas qu'elles soient inondées) et pour que celles-ci puissent être travaillées correctement par l'agriculteur.
- Problème de la rigidité des dates d'épandage, qui sont indépendantes du contexte (sols, météo etc.). Par conséquent, tout le monde laboure en même temps, tout le monde épand en même temps. Or, au moment du labour ou de l'épandage de lisier ou de purin « il y a toujours des graines, du maïs... Il y a toujours de quoi nourrir », si bien que si tout est concentré au même moment, ça limite l'accès à la nourriture pour la faune sauvage « Les contraintes qu'on impose aux paysans elles se retrouvent imposées aussi à la faune sauvage. »

Facteurs écologiques

- Espèces invasives et nuisibles :
 - Présence d'ambroisie : plus de traitements phytosanitaires, non seulement en général mais aussi en particulier sur les bordures
 - Présence de campagnols : labour pour les éliminer et utilisation de bromadiolone

Facteurs économiques

• Contexte économique difficile qui conduit à la disparition des agriculteurs, et donc de certains bâtiments, notamment les bâtiments d'élevage, qui sont des refuges pour la biodiversité « j'ai mis en jaune [i.e. en point faible] la diminution des exploitations. Notamment des bâtiments avec cheptels c'est une perte de refuge ou d'habitats pour les oiseaux telles que les hirondelles [...] l'économie qui fait disparaitre les agriculteurs fait disparaitre des refuges de biodiversité. C'est pas un bon signe quand un paysan disparait. »







REPERAGE DE ZONES REMARQUABLES ET CRITIQUES EN MATIERE DE BIODIVERSITE

(voir annexe 2)

La carte utilisée était une carte aérienne de la plaine de Bièvre, de ses coteaux et de l'est de la plaine du Liers. Elle était accompagnée d'une carte plus petite des Chambaran pour certains agriculteurs y ayant leurs parcelles.

Résultats généraux de l'atelier :

Les agriculteurs ont déterminé plusieurs zones :

- Zones remarquables :
 - Zone classée : réserve du Grand-Lemps et zone Natura 2000
 - Zone générale : diversité de la plaine et des coteaux
 - Communes subissant peu de pression foncière
- Zones critiques : elles concernent des zones subissant l'urbanisation et donc à la fois la perte de terres agricoles et de milieux.
- Zones indéterminées :
 - Secteur de l'aéroport, introduite par les animateurs mais pour laquelle il n'y a pas eu de retours des agriculteurs
 - Zone montrée en exemple de l'évolution du paysage (vigne ayant disparu).

Les agriculteurs ont analysé la totalité de la zone, en précisant à chaque fois le caractère remarquable ou critique. Ils n'ont pas pointé des parcelles à eux, et sont restés sur des échelles plus larges, allant de la zone industrielle à la plaine dans son ensemble.

ANNEXE 1 - ATELIER 1 : POINT FORTS ET POINTS FAIBLES













Eléments énoncés	Positif sur		Négatif sur	
	La biodiversité	L'agriculture	La biodiversité	L'agriculture
Relief varié	* Divers milieux (pentes enherbées, surfaces boisées, zones humides, plaine cultivée) et donc divers type de vie d'animaux aquatiques ou terrestre * Nécessité de mettre des haies contre l'érosion	* Diversité des cultures et prairies temporaires, naturelles	* Terrain pentu : difficile de faire des techniques respectueuses : plus de traitement, plus de gasoil	
Diversité de l'agriculture	* Présence de gibier abondante car garde- manger divers et varié (lièvre, perdrix, oiseaux de passage)			* Présence de sangliers
Zonage réserve naturelle				* Pas de chasse donc sanglier
Semences de graminée (fétuque)	* Plus de lièvres			* Si non retournée quelques années : campagnols
Élevage	* Diversité des cultures sur l'exploitation			







Eléments énoncés	Positif sur		Négatif sur	
	La biodiversité	L'agriculture	La biodiversité	L'agriculture
Maïs	* Apport de vert dans le paysage, alors qu'avant tout était moissonné			* Nourriture pour sanglier
Tournesol				* Apporte l'ambroisie
TVB				* Apporte l'ambroisie
Faune	* Présence d'alouettes			* Busards * Rats
Variété génétique		* Progrès animal et végétal		
Agriculture	* Créait le tissu rural			
Chasse				* Mauvaise gestion : apporte les sangliers
Météo				* Favorable aux sangliers
Aéroport	* Très peu d'activité agricole : oiseaux tranquilles * Pas d'azote : autre type de flore			
Haie		* Favorise les orages		* Effet bordure
Ambroisie	* Utilisation de plus de phyto * Désherbage en bordure			
Biodiversité mal maitrisée				* Dégâts sur les cultures ou les troupeaux (sanglier, loup, lapins, adventices)
Système de production	* Une seule race (vache, brebis, abeille) : diminue la diversité			
Infrastructures				* Apport des invasives : renouée du Japon
Labour		* Tue 90% des campagnols		
Tiques				* Sur les animaux * Risque maladie de Lyme
Chevreuil				* Porteur de maladies
Mammifère sauvage				* Réservoir de maladie : fièvre aphteuse, tuberculose, fièvre catarrhale ovine
Économie			* Perte de bâtiments et donc d'habitats (hirondelles) - mois d'agriculteurs et bâtiments plus gros	* Fait disparaitre les agriculteurs : diminution des exploitations







Eléments énoncés	Positif sur		Négatif sur	
	La biodiversité	L'agriculture	La biodiversité	L'agriculture
Réglementation			* Interdiction de nettoyer les fossés : l'eau ne s'écoule pas bien, terres non travaillées * rigidité des périodes d'épandage déconnecté de la réalité : pas échelonné, tous en même temps * Tous en même temps : concentration de pollution	
Destruction de haies			*	
Perte biodiversité			*	
Urbanisation (industrie, habitation, voix de transports)			* Extension donc perte d'une richesse floristique et faunistique	* Perte de bonne terre agricole
Cohérence organismes			* Manque, par ex les haies et les branches qu'il reste * Pollution	* Interdiction brulage des branches de haies
Code civil			* Difficulté d'en planter dans la plaine	* Haie à 2m
Manque de formation			* Sur les techniques plus respectueuses	
Prix machines			* Si respectueuse coute plus cher	
Parcellaire petit et non rectangulaire			* Difficile d'utiliser des pratiques respectueuses	

ANNEXE 2 - ATELIER 2 : ZONES REMARQUABLES ET CRITIQUES

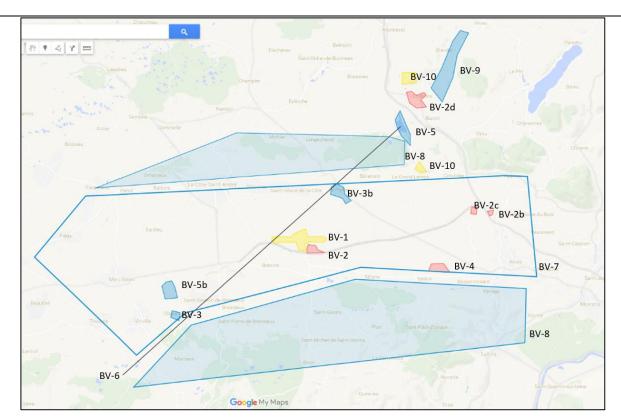












<u>LEGENDE</u>: Les zones **bleues** sont énoncées positivement pour la biodiversité, les **jaunes** sont sans avis sur la biodiversité et les **rouges** sont énoncées comme critiques pour la biodiversité.

BV-1: Aéroport. Pas d'observations possibles, car impossible d'y rentrer.

BV-2: Urbanisation, zone industrielle.

BV-2b: Urbanisation, projet de parc voltaïque de 15ha, sur la commune d'Apprieu.

BV-2c: Urbanisation, bases logistiques bétonnée sur 10ha.

BV-2d: Urbanisation, Chabons.

<u>BV-3</u>: Pas de pression urbaine, quasi exode. Chatenay.

BV-3b: Pas de pression urbaine, la Frette

BV-4 : Carrière, où ils veulent descendre à 40m de profondeur.

BV-5: Réserve du Grand-Lemps.

BV-5b: Zone Natura 2000, zone humide.

<u>BV-6</u>: Trajet que des tritons doivent pouvoir faire selon la LPO: entre le lac du Grand-Lemps et ceux de Chatenay. Mais présence des tritons partout dans la plaine.

BV-7 : Diversité de la plaine : bois, culture, plein de couleur. Et biodiversité.

BV-8: Coteaux avec du bois et donc des espèces différentes.

BV-9: Vallon de Lamartine.

BV-10: Exemple de lieux où il y avait des vignes sur les coteaux avant. Le lieu porte encore le nom : Les Vignes.

Lieu remembré :

- Saint-Etienne de Saint-Geoirs
- Saint-Siméon
- Colombe
- Sillans







<u>Lieu non remembré</u> :

- La Frette
- Beaucroissant
- Saint-Hilaire





